



Mairie de BRIGNON
30190

Tél. : 04.66.83.21.72

Fax : 04.66.83.37.11

Internet : www.brignon.fr

E-mail : mairie.brignon@wanadoo.fr

Brignon, le 9 décembre 2020

Monsieur Rémy BOUET

Maire

3 rue Frédéric Desmons

30190 BRIGNON

à

Madame, Monsieur,

Les évènements climatiques nous rappellent qu'il n'y a pas de territoire exempt de risques naturels.

L'industrialisation apporte également son lot de risques technologiques.

Personne n'est à l'abri et en matière de risques majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques, il appartient au Maire de prévenir chaque habitant de sa commune.

Vous avez entre les mains le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) actualisé, dont la vocation est de vous informer le mieux possible sur la conduite à tenir.

Vous y trouverez tous les renseignements sur les risques majeurs et toutes les consignes à appliquer en cas d'alerte.

Le DICRIM accompagne le Plan Communal de Sauvegarde qui permet à la Collectivité d'organiser l'assistance à la population en cas de sinistre important (cellule de crise, hébergement et restauration...) et que vous pouvez consulter en Mairie.

Dans la gestion de crise, notre objectif se définit en trois parties :

1. Informer pour mieux appréhender l'évènement,
2. Sauvegarder les personnes et les biens,
3. Protéger l'environnement.

Je vous laisse maintenant découvrir ce document et vous invite à le conserver précieusement. Dans le domaine Des risques majeurs susceptibles de nuire à la population, notre mission est de donner la priorité à l'information Préventive en étant convaincu que c'est la meilleure façon de minimiser ces risques.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Monsieur le Maire,
Rémy BOUET

